POLICE
SERVIR • PROTÉGER
ROUSSILLON

Servir et protéger avec respect, qualité et proximité

Votre service de police désire vous informer

Une police à votre écoute

La Régie intermunicipale de police Roussillon a mis en place un plan d'action pour l'année 2008 afin de bien vous servir et bien vous protéger. Le plan d'action de la Régie a été réalisé en tenant compte des différentes attentes que vous avez exprimées auprès des autorités municipales. Voici deux grandes priorités et les actions que vos policiers entendent mettre de l'avant :

- **Assurer un meilleur respect des règlements de circulation dans le but de sécuriser davantage les quartiers résidentiels**
- **Assurer le respect des lois et règlements applicables dans les espaces publics dans le but de diminuer les incivilités**

Des actions concrètes

Dans le but d'atteindre ces objectifs, les policiers mettront en place différentes mesures préventives et finalement, interviendront directement auprès des contrevenants.

- **Assurer un meilleur respect des règlements de circulation dans le but de sécuriser davantage les quartiers résidentiels**

Les policiers feront appliquer les différents règlements, dont ceux de la circulation.

La section circulation sera aussi mise à contribution dans l'application des règlements de la sécurité routière. Notre priorité est d'être à votre écoute, pour nous aider à cibler les endroits problématiques, afin de sécuriser nos rues résidentielles.

- **Assurer le respect des lois et règlements applicables dans les espaces publics dans le but de diminuer les incivilités**

Les policiers patrouilleurs accentueront leur présence dans différents endroits stratégiques :
- les parcs;
- les cours d'école;
- les stationnements publics.

Des interventions seront effectuées afin d'informer les citoyens des différents règlements touchant notamment :
- le bruit;
- la consommation de boisson et de stupéfiants;
- les heures d'ouverture des parcs.

Pour la période estivale, s'ajouteront les patrouilleurs à vélo sur les pistes cyclables et dans les parcs du territoire afin de prévenir les incivilités susceptibles de s'y produire et d'informer les différents usagers sur les réglementations existantes.

Nous affecterons à nouveau à tous les jours pour la période estivale, des policiers qui travailleront en civil avec des véhicules banalisés pour intervenir directement auprès des contrevenants en appliquant les différents règlements, prioritairement dans les parcs et lieux publics du territoire.

Votre service de police sera également présent,
comme par les années passées, aux différentes fêtes communautaires.

Une collaboration citoyens - Régie

Pour transmettre toute information pertinente à la sécurité et aux incivilités, communiquez avec nous au numéro de téléphone
450.638.0911.

Ville de Delson · Saint-Constant · Ville de Sainte-Catherine · Saint-Philippe · La Prairie · Candiac · Municipalité de Saint-Mathieu

3605421-140608-14